

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 2020

Sous la présidence de Monsieur Bernard ISOARD, maire

Etaient présents:

Mrs et Mmes Aurélie SIGNORET - Denis TALLON- Bastien MATHIEU – Colin MAXIMIM –
Martine JANIN- REYNAUD – Jean-Christophe SIGNORET – Lionel SIGNORET - Odilon FERRAN
– Eric AUDUREAU

Absent : Michel BOURGOIN

Début de séance à 20 h 35

Secrétaire de séance : Martine JANIN-REYNAUD

I – ORDRE DU JOUR

1 - Etat assiette des coupes de l'exercice 2021 :

Dans le cadre du document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale, il est présenté une proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF dans le secteur du Lauzon.

Il est décidé de la destination des coupes de l'exercice 2021 ainsi que des modalités de leur commercialisation.

Vote à l'unanimité

2 – Achat terrain réservoir AEP de Maljasset

Le maire expose aux élus qu'actuellement le réservoir d'eau potable de Maljasset est situé sur un terrain appartenant à la succession de Monsieur ANDRE Gilbert Sébastien d'une surface de 4939 ares. Les prix estimés par la SAFER s'élève à 2470 €.

Vote à l'unanimité

3 –DETR 2021 -réfection réseau de distribution AEP du Melezen

Le maire informe le conseil que dans le cadre de la continuité des travaux de substitution des captages du MELEZEN par celui de la chapelle, il convient de continuer avec la réfection des canalisations du secteur du Melezen. Le bureau d'étude CLAIE propose une solution intégrant l'étude préalable et la maîtrise d'œuvre pour un montant de 288 310€ HT.

Avec le plan de financement suivant :

- 60 % DETR 2021	soit 172 986.00€
- 10 % Agence de l'Eau	soit 28 831.00€
- Auto financement	86 493.00€ (TVA 57 662.00€)

Vote à l'unanimité

4 – Réfection canalisation AEP de TOURNOUX :

Pour la réfection de la conduite AEP de TOURNOUX le bureau d'étude CLAIE propose un devis d'un montant de 294 392.50 €

Le montant total de l'opération s'élève à **216 900.00 € HT**

70 % Agence de l'eau soit 206 074.00 €

30 % Autofinancement soit 88 318.50 € (TVA 58 878.50 €)

Vote à l'unanimité

5 – Mise en conformité des captages sauf les Sagnes et Maljasset :

Dans le cadre de la continuité des travaux de protection des périmètres de protection des captages, il convient parallèlement d'effectuer des travaux de mise en conformité de ces captages. Le bureau d'étude CLAIE propose un devis total de 124 445.00 €

- 70 % Agence de l'eau 87 111.00 €
- 30 % commune 37 334.00 € (TVA 24 889.00 €)

Vote à l'unanimité

6 –Réfection énergétique Bâtiment de l'école :

Reporté

7 –Réfection énergétique Musée de la Vallée :

Reporté

Questions diverses :

- Explications sur le projet de l'isolation de l'école et changement de la chaudière
- Déneigement : demande du plombier pour accéder à la maison de monsieur Duyster HOYTE. La commune procédera au déneigement qu'en cas de nécessité pour amener du matériel lourd.
- Champ-Grandet : demande de déneigement pendant les vacances. La commune déneigera régulièrement la partie communale, les parties privées ne peuvent être déneiger sauf signature d'une éventuelle convention.
- Transfert compétence « eau » : Lionel SIGNORET fait le compte rendu de la réunion avec la CCVUSP
- Assainissement hameau de Fouillouse : projet est validé – la CCVUSP doit se rapprocher du cabinet CLAIE et du SDE
- Les colonnes de tri de Serennes seront réinstallées dans quelques jours
- Les élus souhaitent discuter de l'octroi ou non de « la journée du maire » offerte aux employés
- Un point est fait sur le projet de restauration de l'église de Fouillouse et sur les travaux à envisager pour la réfection des murs de soutènement au Melezen.

Intervention du public :

Le projet de stationnement des camping-cars sur le terrain communal de la Fonze pour l'hiver : madame DAVI fait état de l'opposition formelle de la majorité des habitants du lotissement. La crainte est la constitution d'une véritable aire de camping-cars par la suite.

Séance levée à 21 h 30

Lecture en ligne sur le blog à l'adresse suivante : www.mairie-saint-paul-ubaye.com